

## **Le SMIC : un tour d'horizon (épisode 3)**

Philippe ASKENAZY

**Après avoir balayé un certain nombre d'idées reçues sur le sujet dans ses deux précédents articles, Philippe Askenazy propose un tour d'horizon de la question du salaire minimum aux États-Unis et en Europe.**

### **Aux États-Unis : un effet Obama ?**

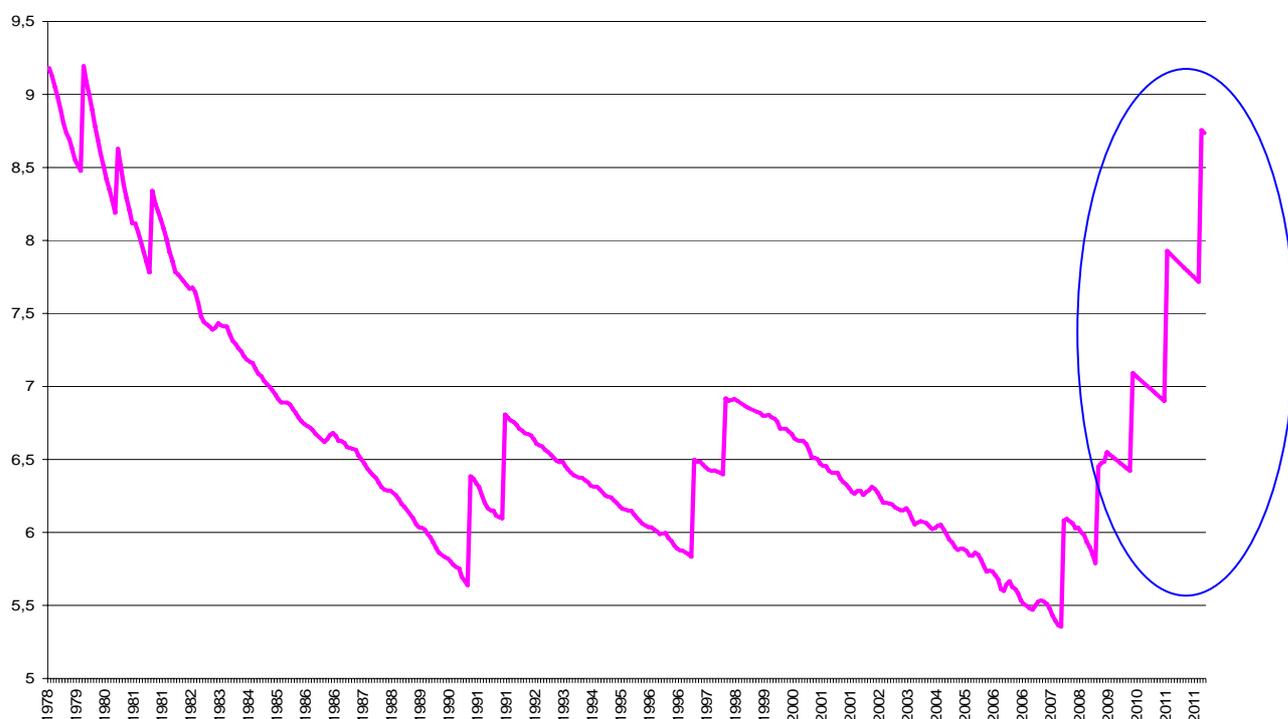
L'élection de Barack Obama devrait marquer une nouvelle impulsion pour le salaire minimum fédéral. Obama s'est engagé à le porter à 9,5 dollars en 2011, une hausse de 45% par rapport à la valeur actuelle en nominal !

Par ailleurs, à l'instar de la France, le salaire minimum fédéral devrait devenir indexé sur les prix<sup>1</sup>. Cependant, pour l'instant, le SMIC demeure indexé sur la somme d'un indice des prix des biens de consommation n'incluant pas la santé et la moitié de la progression du pouvoir d'achat ouvrier. Le système des Démocrates semble donc moins généreux. Néanmoins, le pouvoir d'achat ouvrier aux États-Unis connaissant une tendance négative depuis plusieurs décennies, l'inclure dans le calcul aurait été sans effet. En revanche, l'indice des prix qui serait retenu inclurait bien l'ensemble des biens et services dont la santé. Il demeure que les 45% de hausse ne devraient simplement ramener le salaire minimum fédéral qu'à son niveau de la fin des années 1970. Seul le déclin massif en terme réel du salaire minimum fédéral orchestré lors des mandats Reagan et Bush Père sera effacé.

---

<sup>1</sup> <http://www.barackobama.com/pdf/ObamaBlueprintForChange.pdf>

**Graphique : Salaire minimum fédéral américain en dollars d'octobre 2008, de janvier 1978 à juillet 2011 (hypothèse d'inflation à 3% annuelle de 2009 à 2011)**



Source : calculs à partir des données du (Bureau of labor statistics). Indice des prix à la consommation tout produit. À partir d'octobre 2008, hypothèse d'inflation lissée à 3% par an et respect des engagements du candidat Obama.

Remarque : La couverture du salaire minimum fédéral est globalement constante depuis janvier 1978. Auparavant plusieurs salaires minimums coexistaient : par exemple en 1976, 2,30\$ dans le grand commerce, 2,20\$ dans l'hôtellerie restauration, 2\$ dans l'agriculture. Avant 1961, il ne s'appliquait qu'aux entreprises engagées dans des activités de production ou de commerce entre États.

Mais, au total, comme le salaire minimum fédéral américain était largement supérieur au salaire minimum français il y a trente ans, le minimum fédéral attendu pour 2011 devrait être proche du SMIC : en prenant la donnée d'Eurostat pour le pouvoir d'achat des salaires minimum et en supposant l'absence de coup de pouce de la part de l'actuel gouvernement français, et une inflation annuelle de 3% aux États-Unis, un smicard français aux 35 heures gagnerait en brut toujours 1 320 euros actuels par mois en juillet 2011 et un travailleur américain au salaire minimum à 35 heures toucherait 1 240 euros brut. Dans l'hypothèse (peu probable) d'une stagnation des prix outre-Atlantique du fait de la crise, le salaire minimum fédéral brut américain pourrait dépasser le SMIC en 2011.

## **France : la frilosité maintenue**

L'exemple donné par Barack Obama est peut-être la source du texte d'orientation politique que le parti socialiste a adopté lors de son congrès en novembre 2008<sup>2</sup> : « Notre objectif est de parvenir à garantir structurellement la répartition des richesses. En commençant par une politique active du SMIC avec des hausses régulières et significatives, en recherchant de nouveaux mécanismes d'indexation ». On remarque néanmoins l'absence d'engagement précis voire une certaine ambiguïté dans le texte socialiste. L'influence du récent rapport du Conseil d'analyse économique sur le salaire minimum n'est peut-être pas étrangère à cette frilosité. Écrit par Pierre Cahuc, Gilbert Cette et André Zylberberg, *Salaire minimum et bas revenus : comment concilier justice sociale et efficacité économique ?* vient enfin de paraître à la Documentation française. Il était déjà disponible depuis la rentrée en version électronique<sup>3</sup>. Cet utile ouvrage permet de s'imprégner des visions encore majoritaires parmi les économistes français et de certains fondements idéologiques de l'actuelle majorité.

## **Autriche**

À la suite d'un accord entre le patronat et les syndicats de salariés de 2007, l'Autriche rejoindra le club des pays avec une forme de salaire minimum interprofessionnel le 1<sup>er</sup> janvier 2009 : les minima de branche fixés par accord collectif ne pourront être inférieurs à 1 000 euros brut pour un temps plein... sur quatorze mois. La quasi totalité des Autrichiens (98%) sont couverts par des salaires minimums de branches.

## **Bruxelles via l'Allemagne : un débat acharné**

Relativement paisible en Autriche, le débat sur le salaire minimum est en revanche acharné chez son voisin, l'Allemagne. D'un côté les tenants du SMIC soulignent la forte poussée des bas salaires en Allemagne et l'effondrement de la couverture collective (65% des salariés de l'Ouest, 54% de l'Est en 2006 contre 76% des salariés de l'Ouest et 63% de l'Est en 1998) ainsi que la faiblesse de nombreux minima pour les salariés couverts.

---

<sup>2</sup> <http://www.box.net/shared/static/sd5mfprhv9.pdf>

<sup>3</sup> <http://www.cae.gouv.fr/rapports/079.htm>

### Exemples de minima de branches en Allemagne en euros bruts (avril 2008)

	Ouest	Est
<i>Fast Food</i>	7,05	6,14
Transport privé	6,61	3,91
Commerce de détail	6,56	6,78
Industrie de la viande	6,31	4,50
Hôtels restaurants	6,12	4,81
Services de sécurité	5,25	4,32
Coiffure	4,69	3,05

Source : Wirtschafts und Sozialwissenschaftliches Institut

De l'autre, les « anti » agitent l'épouvantail français : preuve des risques présentés par un salaire minimum, la proportion considérable de smicards en France, synonyme d'une distribution des salaires totalement déformée. On retrouve donc exactement l'argument que je dénonçais dans les articles précédents. À nouveau, il faut rappeler que les chiffres des smicards français seraient bien plus faibles si on retenait la méthodologie utilisée dans la plupart des autres pays européens. S'il a été impossible de mobiliser les collègues français sur ce sujet (probablement du fait que ce constat est présenté depuis plusieurs années comme une vérité), des économistes allemands avides d'un débat national sur des bases solides ont harcelé Eurostat. Résultat : dans la dernière mouture de ses statistiques, Eurostat supprime ces chiffres<sup>4</sup>.

Le responsable de la statistique a précisé aux Allemands (en français dans le texte) : « Vous n'y trouverez plus, pas plus que dans les données sur notre site, d'information sur la “proportion de personnes employées à plein temps recevant le salaire minimum (%)”. En effet, il s'avère que les données que nous transmettent les États membres sont très peu comparables entre elles et, compte tenu de l'importance politique de ces données, nous devons d'abord faire le point avec les États membres et essayer de progresser vers plus de comparabilité avant de republier éventuellement cet indicateur. Le problème est surtout de ce que veut dire “recevant le salaire minimum”. Pour la France, il s'agit du salaire “de base” hors prime, bonus, etc., donc combien de personnes sont payées “sur la base du smic” même si ensuite elles reçoivent des compléments de rémunération. Pour d'autres pays, il s'agit en fait de la rémunération totale, autrement dit combien de personnes ne touchent “que” le salaire minimum (pas de

---

<sup>4</sup> [http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY\\_OFFPUB/KS-SF-08-105/EN/KS-SF-08-105-EN.PDF](http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_OFFPUB/KS-SF-08-105/EN/KS-SF-08-105-EN.PDF)

primes ni autres en plus). Le premier concept donne pour certains pays un pourcentage de l'ordre de 10%, le second de l'ordre souvent de 1, 2 ou 3%, cela n'a donc rien à voir ».

Les débats sur le salaire minimum sont plus que jamais ouverts, au moins hors des frontières hexagonales.

Texte publié dans [www.laviedesidees.fr](http://www.laviedesidees.fr), le 16 janvier 2009

© [laviedesidees.fr](http://laviedesidees.fr)